

Conditions générales

Offre de bienvenue Bandag

Article 1 - Conditions générales - Champ d'application

- Les présentes conditions générales (« Conditions ») s'appliquent au « Offre de bienvenue Bandag » (le « Programme ») organisé par Bridgestone Europe NV/SA, Kleine Kloosterstraat 10, 1932 Zaventem, Belgique, sous le numéro d'entreprise 0441.192.820 (« Bridgestone »).
- En participant à ce Programme, les nouveaux clients avec flotte déclarent avoir lu et accepté l'applicabilité des présentes Conditions générales.
- Les présentes Conditions générales s'appliquent dans les différents pays européens (Royaume-Uni, France, Italie, Allemagne, Pologne, Espagne, Portugal) où la présente offre est proposée par Bridgestone, à l'exclusion de toutes autres Conditions générales, dans le cadre autorisé par le droit applicable.
- La durée de cette campagne est fixée du 15 septembre 2021 au 10 décembre 23h59 (heure d'Europe centrale)
-

Article 2 - Définitions

Bandag	désigne les marques Bandag ou Protread de pneus rechapés commercialisés sous une marque déposée appartenant à Bridgestone Bandag LLC.
Franchisé Bandag	désigne une entreprise qui produit des pneus Bandag dans le cadre d'un accord de franchise Bandag signé avec Bridgestone. La liste des Franchisés Bandag peut être consultée sur le site www.bandag.eu .
Distributeurs Bridgestone Partner	désigne un point de vente ou un distributeur qui vend des pneus Bridgestone et qui peut commander des pneus Bandag auprès d'un Franchisé Bandag.
Nouveaux clients avec flotte	désigne une entreprise possédant une flotte de camions ou de bus qui n'est pas un client existant de Bridgestone ou de ses sociétés affiliées.

Article 3 - « Offre de bienvenue Bandag » - Conditions

- « Offre de bienvenue Bandag »

Par le biais de ce programme, Bridgestone offre exclusivement aux nouveaux clients avec flotte un remboursement partiel de jusqu'à 100 € sur un rechapage Bandag pour un achat de minimum 1000 €. Le pneu rechapé peut être commandé directement auprès des Franchisés Bandag ou des Distributeur Bridgestone Partner participants, qui émettront un bon après l'achat au nouveau client avec flotte. La liste et l'emplacement des Franchisés Bandag et des Distributeurs Bridgestone Partner où il est possible de commander les pneus rechapés Bandag se trouvent sur le site <https://dealers.bandag.eu/>.

- **Valeur de remboursement**

Chaque bon donnera droit au nouveau client avec flotte à un remboursement d'une valeur de :

1. 100 € (hors TVA) pour un achat de pneus rechapés Bandag, égal ou supérieur à 1000 €, chez un Franchisé Bandag ou un Partenaire de service Bridgestone de son choix pendant la période de validité et conformément aux présentes Conditions générales ; ou
2. 50 € (hors TVA) pour un achat de pneus rechapés Bandag, compris entre 500 € et 999,99 €, chez un Franchisé Bandag ou un Partenaire de service Bridgestone de son choix pendant la période de validité et conformément aux présentes Conditions générales.

Le cashback concerne uniquement les pneus de camions et de bus (et non les services qui y sont liés). Le nombre de bons disponibles auprès de chaque Franchisé Bandag et Distributeur Bridgestone Partner est limité.

Valable uniquement sur les produits Bandag.

- **Comment obtenir le remboursement ?**

1. Pour obtenir le paiement, le nouveau client avec flotte doit avoir acheté les pneus rechapés Bandag auprès d'un Franchisé Bandag ou d'un Distributeur Bridgestone Partner.
2. Le nouveau client avec flotte se verra remettre un bon par le Franchisé Bandag ou le Distributeur Bridgestone Partner.
3. Le nouveau client avec flotte doit se connecter à promotion.bandag.eu, remplir le formulaire d'inscription avec les données requises (informations sur la société, détails du paiement) et saisir le code unique figurant sur son bon.
4. Le nouveau client avec flotte doit télécharger la preuve d'achat, comprenant le nom du nouveau client avec flotte, le nom du Franchisé Bandag ou du Distributeur Bridgestone Partner, la date de la facture, la quantité totale de pneus achetés, le montant total de l'achat et le nombre de pneus rechapés et refusés, le cas échéant.
5. Le nouveau client avec flotte doit lire et accepter les Conditions générales.
6. Le nouveau client avec flotte doit soumettre le formulaire du vendeur sur le site sur le site Web promotion.bandag.eu.
7. Après l'envoi du Formulaire du fournisseur, un e-mail de confirmation automatique sera envoyé au nouveau client avec flotte.
8. Si Bridgestone valide la participation, un e-mail sera envoyé au nouveau client avec flotte pour informer du paiement, qui sera traité dans un délai de 3 à 4 semaines.
9. Si la participation est rejetée, un courriel sera envoyé au nouveau client avec flotte.
10. Le nouveau client avec flotte ne pourra demander qu'un seul remboursement dans le cadre du Programme.

Bridgestone peut rejeter la demande d'un nouveau client avec flotte si elle estime raisonnablement que le nouveau client avec flotte n'agit pas conformément aux présentes Conditions générales ou a fourni de fausses informations.

La date limite de soumission des demandes est le 10 décembre 2021 à 23h59 (heure d'Europe centrale).

Bridgestone n'offrira aucune autre forme de compensation si la demande de remboursement n'est pas (i) faite pendant la période de validité, ou (ii) autrement en conformité avec les présentes Conditions générales.

- **Frais de participation**

Aucun frais de participation ne sera facturé au nouveau client avec flotte. Aucun frais, y compris les frais d'accès à Internet ou de communication, ne sera remboursé au nouveau client avec flotte par Bridgestone.

- **Questions / Réclamations**

Si les clients ont une question, ils peuvent contacter Bridgestone NV/SA en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : bandagpromotion@bridgestone.eu. Toutes les questions doivent être envoyées avant le 10 décembre 2021.

Article 4 - Garantie et responsabilité

1 - Bridgestone n'offre pas de garantie sur la production ou la vente pneus rechapés. Pour les questions de garantie et de responsabilité sur tout pneu acheté dans le cadre de cette promotion, les nouveau client avec flotte doivent contacter le Franchisé Bandag ou le Distributeur Bridgestone Partner qui a fourni le pneu.

2 - Bridgestone et ses prestataires de services s'efforceront d'assurer le bon déroulement du programme. Néanmoins, si une défaillance technique devait survenir et affecter le bon déroulement du Programme dans des conditions indépendantes du contrôle de Bridgestone, Bridgestone ne pourrait être tenue responsable vis-à-vis des nouveau client avec flotte.

3 - Si les coordonnées d'un nouveau client avec flotte sont inutilisables ou s'il ne peut être identifié par son nom, son adresse e-mail ou son numéro de téléphone, il n'appartient pas à Bridgestone ou au Franchisé Bandag ou Distributeur Bridgestone Partner d'effectuer des recherches supplémentaires afin de trouver la personne de contact du nouveau client avec flotte non disponible.

4 - En participant à cette campagne promotionnelle, le nouveau client avec flotte dégage Bridgestone, le Franchisé Bandag / le Distributeur Bridgestone Partner, et leurs filiales, sociétés affiliées, fournisseurs, dirigeants, employés et agents respectifs de toute responsabilité pour toute perte, tout préjudice, tout dommage, tout coût ou toute dépense, découlant de cette campagne promotionnelle ou y étant liés de quelque façon que ce soit.

Article 5 - Protection des données

Bridgestone recueille et traite les données à caractère personnel de la personne de contact désignée du nouveau client avec flotte, sur la base de son intérêt légitime à administrer ce Programme de manière ordonnée. Les données à caractère personnel ne sont pas utilisées à d'autres fins, sauf si la personne concernée y a consenti. Toute utilisation des données à caractère personnel est conforme à la [Politique de confidentialité](#) de Bridgestone Europe NV/SA et aux lois applicables.

Bridgestone peut demander à la personne de contact du nouveau client avec flotte :

- de consentir à l'utilisation par Bridgestone de données à caractère personnel à des fins de marketing direct ;

- de consentir à l'utilisation de l'adresse électronique pour l'envoi au nouveau client avec flotte et/ou à sa personne de contact de newsletters ou de publications similaires.

En cas de consentement à des fins de marketing direct et de communication de publication au nouveau client avec flotte, les données à caractère personnel ne seront plus traitées à ces fins après une période de 3 ans maximum, sauf si le nouveau client avec flotte et/ou sa personne de contact a consenti à la poursuite du traitement.

En ce qui concerne les droits d'accès, de suppression et de modification des données à caractère personnel, ainsi que les conditions de contrôle et de traitement des données, la personne de contact du nouveau client avec flotte peut consulter la [Politique de confidentialité](#) et utiliser le [formulaire en ligne correspondant](#) pour transmettre ses commentaires ou poser des questions.

En cas d'absence de consentement, Bridgestone n'utilisera pas les données à caractère personnel de la personne de contact pour les 2 objectifs ci-dessus, et utilisera strictement les données pour administrer le Programme, et éliminera les données dès qu'il sera légalement possible de le faire.

Article 6 - Dispositions finales

Bridgestone se réserve le droit de modifier ou d'adapter à sa discrétion les présentes Conditions générales pendant la durée du Programme, ainsi que de suspendre cette campagne, sans avoir à invoquer de raison, et de les modifier ou de les adapter si les circonstances l'exigent, sans être responsable de quelque manière que ce soit des dommages causés aux participants en conséquence.

Toute modification ou adaptation des Conditions générales ainsi que la suspension, la modification ou l'adaptation de la campagne promotionnelle seront annoncées via le site web promotion.bandag.eu

Les présentes Conditions générales sont présentées dans les langues suivantes, et peuvent être consultées sous les liens suivants :

Anglais - Allemand - Espagnol - Italien - Français - Polonais - Portugais

Si une version linguistique particulière n'est pas disponible, ou s'il y a une question concernant l'interprétation des présentes Conditions générales dans une version autre qu'anglaise, alors la présente version originale des Conditions générales en anglais s'applique.

La nullité d'une disposition ou d'une partie d'une disposition des présentes Conditions générales n'affectera en aucun cas la validité de la partie restante de la disposition ou du reste des dispositions et clauses.

Les présentes Conditions générales sont régies par le droit belge. Tout litige découlant des présentes Conditions générales sera tranché par les tribunaux de Bruxelles, Belgique.
